





AVIS DE CONCOURS

<i>Centre organisateur</i>	<i>Centre organisateur</i>		
			
<i>Centre de Gestion des Côtes d'Armor</i>	<i>Centre de Gestion du Finistère</i>	<i>Centre de Gestion d'Ille et Vilaine</i>	<i>Centre de Gestion du Morbihan</i>

Les Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Finistère (CDG29) et des Côtes d'Armor (CDG22) ouvrent et organisent, au titre de l'année 2026, pour les collectivités et établissements publics territoriaux des Côtes d'Armor, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan le :

CONCOURS EXTERNE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE Session 2026 - Filière technique - Catégorie C

Conditions d'accès :

Ouvert aux candidats titulaires :

- d'un titre ou diplôme homologué au niveau 3 (anciennement V) sanctionnant **une formation technique et professionnelle, obtenu dans la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt** ;
- OU d'une qualification reconnue comme équivalente (décret n°2007-196 du 13 février 2007), **obtenue dans la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt**

Nombre de postes : 201 postes ainsi répartis :

Centre de Gestion des Côtes d'Armor (CDG 22)	Centre de Gestion du Finistère (CDG 29)
<p><u>Spécialité « Environnement, hygiène » :</u></p> <p>➤ 60 postes</p> <p>. Option « Propreté urbaine, collecte des déchets » : 20 postes</p> <p>. Option « Hygiène et entretien des locaux et espaces publics » : 40 postes</p> <p><u>Spécialité « Espaces naturels, espaces verts » :</u></p> <p>➤ 28 postes</p> <p>. Option « Employé polyvalent des espaces verts et naturels » : 25 postes</p> <p>. Option « Bûcheron, élagueur » : 3 postes</p>	<p><u>Spécialité « Restauration » :</u></p> <p>➤ 40 postes</p> <p>. Option « Cuisinier » : 20 postes</p> <p>. Option « Restauration collective : liaison chaude ; liaison froide (hygiène et sécurité alimentaire) » : 20 postes</p> <p><u>Spécialité « Bâtiment, travaux publics, voirie et réseaux divers » :</u></p> <p>➤ 73 postes</p> <p>. Option « Maintenance des bâtiments » : 35 postes</p> <p>. Option « Peintre, poseur de revêtements muraux » : 3 postes</p> <p>. Option « Menuisier » : 3 postes</p> <p>. Option « Ouvrier en VRD » : 7 postes</p> <p>. Option « Agent d'exploitation de la voirie publique » : 25 postes</p>

Le nombre de postes est susceptible d'être modifié jusqu'à la date de la 1^{ère} épreuve.

Nature des épreuves : qui se dérouleront dans les départements des Côtes d'Armor, du Morbihan et du Finistère selon le Centre de gestion organisateur.

Épreuve écrite le 22 janvier 2026	Épreuves orales à partir du 2 ^{ème} trimestre 2026
<p>Vérification, au moyen d'une série de questions à réponses courtes ou de tableaux ou graphiques à constituer ou compléter, des connaissances théoriques de base du candidat dans la spécialité au titre de laquelle il concourt.</p> <p>⇒ Durée : 1 heure ; coefficient 2</p>	<p>1- Entretien dans l'option choisie par le candidat, lors de son inscription, au sein de la spécialité dans laquelle il concourt. Cet entretien vise à permettre d'apprécier les connaissances et les aptitudes du candidat ainsi que sa motivation à exercer les missions dévolues aux membres du cadre d'emplois.</p> <p>⇒ Durée : 15 minutes ; coefficient 3</p> <p>2- Interrogation orale destinée à vérifier les connaissances du candidat, d'une part, en matière d'hygiène et de sécurité et, d'autre part, de l'environnement institutionnel et professionnel dans lequel il est appelé à exercer ses fonctions.</p> <p>⇒ Durée : 15 minutes ; coefficient 2</p>

Période et modalités d'inscription :

→ **RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION** : du 20 mai au 25 juin 2025 inclus auprès du Centre de gestion organisateur.

- **par préinscription, jusqu'à 23h59 (heure métropolitaine) dernier délai, sur :**
 - **www.concours-territorial.fr**, le portail national des concours et examens professionnels.

Une borne d'accès internet est disponible dans les locaux du Centre de gestion organisateur pour effectuer la préinscription jusqu'au 25 juin 2025, 17h00, dernier délai.

La préinscription devra être effectuée sur le dossier original téléchargé sur la plateforme de préinscription du Centre de gestion organisateur. Tout dossier d'inscription, qui ne serait que la photocopie d'un autre dossier d'inscription (ancienne session ou d'un autre CDG) ou d'un dossier d'inscription recopié sera considéré comme non conforme et refusé. De même, les captures d'écran ou leur impression ne seront pas acceptées.

→ **DATE LIMITE DE RETOUR DES DOSSIERS D'INSCRIPTION** : jusqu'au 3 juillet 2025 inclus auprès du Centre de gestion organisateur :

- **par voie dématérialisée**, uniquement via l'espace de connexion sécurisée du candidat,
- **par voie postale** (le cachet de la Poste ou d'un autre prestataire faisant foi),
- **à l'accueil** du Centre de gestion organisateur, selon les horaires d'ouverture.

La préinscription effectuée par un candidat ne sera considérée comme inscription que lorsque le candidat aura « clôturé » en ligne son inscription depuis son espace sécurisé ou que son dossier papier ait été réceptionné, dans les délais, par le Centre de Gestion organisateur.

Avant toute préinscription, il est impératif de lire attentivement la brochure du concours consultable sur la plateforme d'inscription du Centre de Gestion organisateur.

Les CDG se réservent la possibilité de modifier les dates et lieux communiqués.

Centre de Gestion des Côtes d'Armor
Unité Concours – Eleusis 2
1, rue Pierre et Marie Curie – BP 417
22194 PLERIN Cedex

Centre de Gestion du Finistère
Service Concours
7, boulevard du Finistère - CS 44048
29337 QUIMPER Cedex